

ÉDITION 2021

ENFANTS
2-12 ans

GU**I**DE
Des

parents

SOCIAL • SANTÉ • SCOLARITÉ • LOISIRS

TOUS LES SERVICES ET PROFESSIONNELS POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS !



ÉDITO
Paul Le Bihan
maire de Lannion
vice-président de
Lannion-Trégor Communauté

Le soutien à la parentalité fait partie des actions phares de la ville de Lannion. Aux côtés de nombreux partenaires, elle s'engage au quotidien dans l'accompagnement des parents et plus généralement des familles.

Cependant, il est parfois difficile en tant que parent de s'y retrouver parmi tous les professionnels et structures existantes. C'est pour cette raison que la ville de Lannion a souhaité réaliser un guide des parents permettant de vous orienter sur l'offre de services sur notre territoire.

Ce guide a été réalisé dans le cadre du Programme de Réussite Éducative de Lannion. Y ont contribué, outre la ville de Lannion : le Centre Communal d'Action Sociale, l'Éducation Nationale 1^{er} et second degré, la Maison du Département, Domicile Action Trégor, l'association Beauvallon, le Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents et les centres sociaux l'Horizon et Saint-Élivet.

Il répertorie services et professionnels présents sur le territoire en précisant le rôle de chacun.

Évolutif, ce guide pourra s'enrichir au fur et à mesure de nouvelles propositions, et s'adaptera ainsi à vos attentes.

En espérant que vous trouverez réponses à vos questionnements. Bonne lecture !

SECTEUR
social

4

SECTEUR
santé

8

MEMENTO
**guide des
parents**

15

+
CARTE
Lannion

SECTEUR
**éducation
scolarité**

18

SECTEUR
**éducation
hors scolarité**

24

PARTIE
DÉTACHABLE

SECTEUR social

Qui voir ?



Assistant social (AS)

Il intervient auprès de personnes confrontées à diverses difficultés : économiques, d'insertion, familiales, de santé, de logement. Il accueille, soutient, oriente et accompagne la construction de projets.

- **Maison du Département** (MDD)
- **Centre Communal d'Action Sociale** (CCAS)
 - > accueil d'urgence / logement
- **Caisse d'Allocations Familiales** (CAF)
 - > changements familiaux
- **Collège**
 - > questionnements de collégiens



Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF)

Il accompagne les familles vers l'intégration sociale, le développement et l'autonomie. Donc, il soutient les parents dans l'éducation de leurs enfants, aide dans les actes de la vie quotidienne (entretien du logement, repas, aide aux devoirs, sorties, loisirs...), conseille en matière de gestion du budget et/ou accompagne dans les démarches administratives (papier et en ligne).



Domicile Action Trégor (DAT)

Éducateur spécialisé

Il accompagne la vie quotidienne d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant des difficultés sociales, d'insertion ou des handicaps physiques ou psychiques, des troubles du comportement, afin de les aider à devenir autonomes pour mieux s'insérer dans la société.

Il a des missions spécifiques en fonction de son lieu de travail.



DAT

- **MDD**
 - > Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- **Accueil de Loisirs Sans Hébergement** (ALSH) et temps périscolaires
 - > handicaps et troubles du comportement
- **Association Beauvallon**
 - > éducateur de rue
- **Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents** (CMPEA)
 - > équipe mobile de psychiatrie



Référent du Programme de Réussite Éducative (PRE)

Il accompagne les familles d'enfants âgés entre 2 et 16 ans sur toutes problématiques éducatives. Il met en relation avec les différentes structures pouvant répondre aux questionnements des parents. Une enveloppe financière peut aider à débloquer certaines situations (soutien aux loisirs, aide à la santé...).



CCAS



Maison du Département (MDD) ①

13, boulevard Louis Guilloux
02 96 04 01 04

Ce service de proximité dépend du Conseil Départemental.

Il y a plusieurs services au sein des MDD :

Service d'Action Sociale de Proximité (SASP)

Il a un rôle d'accueil, d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'information mais également de prévention auprès des familles et des personnes isolées. Il est votre **premier interlocuteur** : les professionnels accompagnent les personnes dans le but de trouver une solution adaptée aux problèmes rencontrés (accompagnements administratifs et budgétaires, toutes questions concernant la famille, le logement, l'insertion professionnelle...).

Service Enfance familles

Il gère l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) chargée de la protection de l'enfance des enfants de 0 à 18 ans et des jeunes majeurs jusque 21 ans. La mesure éducative, qui peut être réalisée à la demande des familles (Action Éducative à Domicile, accueil provisoire) ou sur décision judiciaire (Action

Éducative en Milieu Ouvert, placement provisoire), doit permettre d'accompagner les familles, d'élaborer ou d'améliorer les liens entre parents et enfants et de favoriser l'insertion sociale des jeunes.

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

voir secteur "santé" p 11.

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ②

8, rue de Kermaria
32 30

La branche "Famille" couvre 3 grands domaines :

- l'accompagnement des familles, des enfants et des jeunes (allocations familiales, AEEH...)
- les aides au logement (APL...)
- les prestations de solidarité (RSA, AAH...)

Les assistants sociaux spécialisés de la CAF interviennent dans le champ de la parentalité (accompagnement durant la séparation, le décès du conjoint ou de l'enfant, accompagnement à la naissance, à l'adoption, le dispositif d'accueil du jeune enfant, l'accompagnement du handicap de l'enfant...).

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ③

11, boulevard Louis Guilloux
02 96 46 13 22
PRE : 06 08 63 92 79

Il a pour missions l'information, l'orientation, l'écoute et l'accompagnement social, l'aide et l'accompagnement des personnes âgées, l'aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté et la lutte contre l'exclusion.

Il peut proposer des aides financières sous certaines conditions.

Domicile Action Trégor (DAT) ④

11, boulevard Louis Guilloux
02 96 37 00 79

C'est une association d'aide à domicile qui intervient auprès des familles, des personnes isolées et des personnes en situation de handicap. Selon le type de prise en charge, ces interventions peuvent être financées.

Association Le Gué ⑤

Permanence au centre social l'Horizon
29, boulevard d'Armor
02 96 33 53 68

Elle propose de la médiation familiale. La médiation s'adresse aux parents qui souhaitent renouer un dialogue et trouver des réponses par eux-mêmes, avec l'aide d'un professionnel, aux difficultés et/ou au conflit qui les opposent entre eux ou avec leurs enfants.

Association Beauvallon ⑥

L'association intervient dans le cadre de la protection de l'enfance.

Le pôle prévention de l'association Beauvallon est représenté par deux services sur le territoire :

Prex'22 service de prévention spécialisée

06 83 16 01 98

Accompagnement à destination des jeunes âgés de 6 à 26 ans et de leurs familles sur différentes thématiques : emploi, formation, santé, décrochage scolaire, médiation familiale, accès au logement, accompagnement de projets...

L'accompagnement proposé est gratuit. L'équipe peut être sollicitée en direct sur ses différents territoires d'intervention. Les professionnels sont très présents sur les espaces publics afin d'aller à la rencontre des jeunes.

Pass'âge point accueil écoute jeunes et parents

17, rue Joseph Morand
02 96 23 24 71

Lieu d'accueil et d'écoute s'adressant à des jeunes de 12 à 30 ans qui rencontrent diverses difficultés (conflits familiaux, mal-être, échec scolaire, conduites à risque, violences, délinquance, fugue, errance...) et, dans une logique de prévention, un lieu d'appui et d'accompagnement des parents.

L'accueil peut se faire avec ou sans rendez-vous de manière anonyme, confidentielle et gratuite. Chacun peut y rencontrer, sous forme d'entretien individuel, un psychologue clinicien ou un éducateur spécialisé.

SECTEUR santé

Qui voir ?



Médecin généraliste

ou

Pédiatre (médecin pour enfants)

C'est votre **premier interlocuteur**, il assure le suivi médical, la prévention, le traitement et la prise en charge des questions de santé de toutes natures et souvent multiples.

Il est le premier intervenant santé : il peut orienter vers un spécialiste.

- Libéral
- PMI
- Hôpital

Pédopsychiatre

C'est un médecin qui s'est spécialisé dans la psychiatrie des enfants. Les médecins sont les seuls à pouvoir réaliser un diagnostic médical et une prise en charge médicale spécialisée. Ils vont, par exemple, pouvoir prescrire des médicaments.

- CMPEA

Puéricultrice

C'est une infirmière spécialisée dans les soins aux bébés et aux jeunes enfants, elle a également un rôle de prévention, d'éducation et de conseil auprès des parents.

La puéricultrice de PMI accueille les parents et suit les enfants de leur naissance jusqu'à l'âge de 6 ans essentiellement. Des permanences sont proposées pour les familles souhaitant les rencontrer en dehors des consultations médicales afin d'obtenir un accompagnement concernant par exemple les soins à apporter au bébé. Des visites à domicile peuvent être sollicitées.

- MDD
- Crèches

Ophthalmologiste

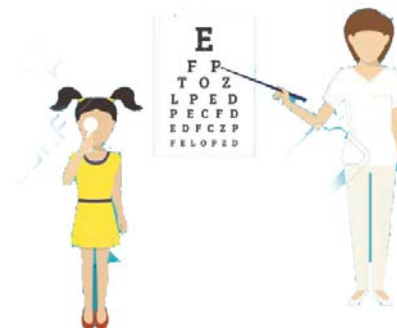
C'est un médecin spécialisé dans les troubles de la vision, les anomalies du système optique. Il traite les maladies de l'œil et de la vision.

- Libéral

Orthophoniste

Il prévient, repère et traite les troubles de la voix, de la parole et du langage lors de séances de rééducation. Sur prescription médicale.

- Libéral
- CMPEA
- Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)
- Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)





Psychomotricien

Il travaille avec l'enfant afin de rééduquer les troubles du geste, les problèmes d'orientation dans le temps ou l'espace pour parvenir à mieux réguler ses émotions et s'adapter à son environnement. Sur prescription médicale.



- CMPEA
- CAMSP
- SESSAD
- Centre de rééducation du Centre hospitalier Lannion-Trestel
- Libéral (sur prescription médicale)

Ergothérapeute

Il détermine et met en place les aides et solutions nécessaires pour que des personnes dont les capacités sont limitées (suite à un handicap, une maladie ou une blessure) puissent mener une vie satisfaisante. Il propose des activités ou des enseignements adaptés, des exercices pour récupérer ses capacités fonctionnelles, physiques ou psychiques.

Il préconise des aides techniques, des assistances techniques, des aides humaines ou animalières, des adaptations ou modifications matérielles de son environnement.

- CMPEA
- CAMSP
- SESSAD
- Centre de rééducation du Centre hospitalier Lannion-Trestel
- Libéral (sur prescription médicale)

Psychologue

Il écoute, accompagne et aide les personnes qui traversent une période difficile à la suite d'événements familiaux ou personnels.

- École (psychologue scolaire)
- MDD
- CMPEA
- CAMSP
- SESSAD
- Libéral

Neuropsychologue

Il établit la nature et l'importance de troubles de certaines fonctions du cerveau. Les troubles neuropsychologiques sont ceux qui peuvent affecter la mémoire, la capacité d'attention ou de concentration. On parle alors de troubles des fonctions cognitives. Ils peuvent être aussi d'ordre comportemental ou émotionnel.

- CMPEA
- Libéral



STRUCTURES GRATUITES OU PRISES EN CHARGE PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Protection Maternelle et Infantile (PMI) ①

MDD
13, boulevard Louis Guilloux
02 96 04 01 04

Elle propose un accompagnement des parents concernant la santé de leurs enfants de la naissance à 6 ans : alimentation, premiers soins, développement, éveil, examens médicaux, accompagnement en parentalité...



Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) ②

rue Kergomar
02 96 05 71 78

Accès sur orientation. Le centre accueille et assure le dépistage précoce, le diagnostic et la prise en charge des enfants de 0 à 6 ans présentant des difficultés de développement.

Le centre regroupe plusieurs métiers : pédiatre, psychomotricien...

Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents Françoise Dolto (CMPEA) ③

3, rue Charles Gerhardt
02 96 14 19 14

C'est un centre de soins psychologiques assurant des consultations, des bilans et des suivis d'enfants et adolescents de 0 à 16 ans.

Le centre regroupe plusieurs métiers. Le premier interlocuteur sera l'infirmier spécialisé en pédopsychiatrie. Il propose aussi des consultations de thérapies familiales et conjugales (02 96 37 47 08) prenant en compte la souffrance psychique des familles et des couples.

Équipe Mobile de Psychiatrie

06 70 79 83 66 - 07 88 51 01 77

Pour les 10-18 ans. Regroupant un médecin, un infirmier, un éducateur spécialisé, un assistant social, un psychologue et un pédopsychiatre, elle peut intervenir sur tout le territoire, à la demande.





Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

☎ 02 96 01 01 80

La MDPH peut être sollicitée quand l'enfant présente un handicap. La reconnaissance du handicap par la MDPH permet d'ouvrir des droits : accompagnement scolaire, soutiens financiers... La constitution du dossier de première demande peut être réalisée avec l'aide, si besoin, de l'école ou d'un travailleur social, d'un médecin.

Centre hospitalier Lannion-Trestel

☎ 02 96 05 71 11

Services de maternité, de pédiatrie, de rééducation, d'urgences...

Centre de planification et d'éducation familiale

☎ Centre hospitalier Lannion-Trestel
02 96 05 71 55

Il propose une écoute gratuite et confidentielle (y compris pour les mineurs) pour vous accompagner concernant les questions autour de la vie affective, de la sexualité (contraception, interruption volontaire de grossesse...)

Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)

Le SESSAD est un service d'accompagnement des enfants en situation de handicap dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent. Le centre regroupe plusieurs métiers.

La demande d'un SESSAD se fait auprès de la MDPH et, une fois la notification reçue, c'est à la famille d'inscrire son enfant auprès d'un SESSAD.



Quels sont les cabinets libéraux ?



PRIS EN CHARGE PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE

! PRISE EN CHARGE PARTIELLE POUR CERTAINS PROFESSIONNELS
MARQUÉS D'UN ASTÉRISQUE *

Médecins généralistes

● GROUPE MÉDICAL LAËNNEC ⁶

Dr Pascal Couzigou
Dr Géraldine Harscoet
Dr Anne Laure Pichon
Dr Céline Thomas
Dr David Grall
Dr Julie Guillem

☎ rue des Buttes
02 96 37 42 52

● CABINET MÉDICAL ⁷

Dr Laurent Petit
Dr Delphine Le Jannou
Dr Anne Catherine Cojan

☎ 6, rue des Haras
02 96 46 18 18

● Dr Evelyne Lozac'h ⁸

☎ avenue Mozart
02 96 14 01 40

● Dr Tan Phong Truong ⁹

☎ 10, place St-Yves
02 96 48 76 85

● Dr Luc Melin ¹⁰

☎ 7, rue Crec'h Tanet
02 96 37 52 12

● Dr Didier Trelu ¹¹

☎ 4, Hent Penn Fank - Servel
02 96 91 08 95

● Dr Marie Luce Labalette ¹²

☎ 21, rue Saint-Nicolas
02 96 46 18 36

● Dr Laurent Fasquel * ¹³

☎ 3 F, rue Yann Péron
02 96 13 48 79

● Dr Martine Leveaux * ¹⁴

☎ 3, rue Yann Péron
02 96 46 37 73

● Dr Marie Christine Carluet * ¹⁵ (acupuncteur)

☎ 9, impasse Roud Ar Roc'h
02 96 46 74 75

● Dr Michel Toupin * ¹⁶

☎ 1, rue de Kerampont
02 96 37 13 17

● Dr Pierre Lepage * ¹⁷

☎ 2, rue de Rosampont
02 96 46 57 77

● Dr Brigitte Gaulin * ¹⁸ (pas de prise en charge)

☎ 18, rue du Calvaire - Servel
09 61 52 06 58



Quels sont les **cabinets libéraux** ? (SUITE)



Dentistes

● CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE MUTUALISTE 19

20, rue Jean Savidan
02 96 37 41 39

● CABINET DENTAIRE Nicolas Fours et Christophe Aubert 20

3, rue Yann Peron
02 96 37 95 06

● CABINET DENTAIRE Philippe Lorguilloux et Christine Lorguilloux-Labourot 21

3, rue de Viarmes
02 96 37 19 40

● CABINET DENTAIRE Marig Le Correc et Cécile Thébault 22

8, avenue du Général de Gaulle
02 96 37 45 37

● Louis Guelou 23

2, quai du Maréchal Joffre
02 96 37 10 75

● Laurent Abalam 24

10, rue du Forlac'h
02 96 38 30 40

● Erell Cochard 25

10, rue du Forlac'h
02 96 37 12 01

● Iona Lungu 26

5, Hent Dall Anatole Le Querrec
02 96 37 43 33

● Ahmed El Khattabi 27

14, rue Saint-Nicolas
02 96 46 48 57

● CABINET DENTAIRE André Olivier et Laure Tramblay 28

5, rue du Commandant Coadou
02 96 37 62 74

Ophthalmologistes

● Emilia Oprea 29

Bât. Les reflets
8, avenue du Général de Gaulle
02 96 48 49 17

● Ingrid Antohi 30

5, Hent Dall A. Le Querrec
02 96 37 19 74

● Clément Lemaire 31

3, Côte du Rest
02 57 63 03 50

Orthophonistes

● Marie-Laure Baslé 32

56, rue Kra Douar
06 31 81 79 98

● Amélie Hingant 33 Fabienne Combet Élodie Cosson Anne-Laure Bourges

18, rue Philippe Le Maux
02 96 23 80 28

● Floriane Le Scanf 34

5, rue du Commandant Coadou
02 96 13 20 38

● Annie Le Guyadec 35

8, rue Convenant Lamouroux
02 96 37 23 26

● Fabienne Sanvoisin et Mathilde Boudou 36

12, rue Jeanne d'Arc
02 96 37 06 60

● Isabelle Guilliams 37

5, rue de la Bienfaisance
02 96 15 93 88

MEMENTO guide des parents

Besoin de soins, de parler ?

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

6, rue Paul Péral - Parc Sainte-Anne
02 96 46 78 22

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

MDD - 13, boulevard Louis Guilloux
02 96 04 01 04

Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA) Françoise Dolto

3, rue Charles Gerhardt
02 96 14 19 14
Consultations de thérapies familiales et
conjugales : 02 96 37 47 08

Équipe Mobile de Psychiatrie 10-18 ans

06 70 79 83 66 ou 07 88 51 01 77

Pass'âge

Point Accueil Écoute jeunes et parents

17, rue Joseph Morand
02 96 23 24 71

Centre Médico-Psychologique pour adultes

7, rue de Kérampont
02 96 37 47 08

Prev'22 service de prévention spécialisée

06 83 16 01 98

Centres sociaux

- L'Horizon - Ker Uhel
29, boulevard d'Armor 02 96 48 75 08
- Saint-Élivet - Ar Santé - Les Fontaines
18, rue Saint-Élivet 02 96 37 97 87

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

11, boulevard Louis Guilloux
PRE : 06 08 63 92 79

Association "Le Gué" médiation familiale

Permanence au centre social l'Horizon
29, boulevard d'Armor
02 96 33 53 68

Lannion



Légende

- établissements scolaires
- piscine
- établissements culturels
- centre hospitalier

SECTEUR social

- 1 Maison du Département (MDD)
- 2 Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- 3 Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- 4 Domicile Action Trégor (DAT)
- 5 Association Le Gué
- 6 Association Beauvallon - Pass'âge

SECTEUR santé

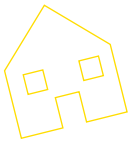
- 1 Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- 2 Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)
- 3 Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents Françoise Botto (CMPEA)
- 4 Centre hospitalier Lannion-Trestel
- 5 Centre de planification et d'éducation familiale
- 6 > 18 Médecins généralistes
- 19 > 28 Dentistes
- 29 > 31 Ophtalmologistes
- 32 > 37 Orthophonistes

SECTEUR éducation scolaire

- 1 Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA)
- 2 Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (JEMA)
- 3 Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)
- 4 Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A)

SECTEUR éducation hors scolarité

- 1 Structures multi-accueil
- 2 Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)
- 3 À petits pas (LAEP)
- 4 Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
- 5 Centres sociaux
- 6 Direction Éducation et Vie Sportive (DEVS)
- 7 Piscine Ti Bour
- 8 Médiathèque
- 9 Bibliothèque
- 10 L'Imagerie
- 11 Carré magique
- 12 Chapelle des Ursulines
- 13 Service culturel



Besoin d'activités pour et/ou avec son enfant ?

Centre de loisirs Joseph Le Gall maternelle
Centre de Beg Léguer élémentaire
Manoir de Woas Wen collège

Direction Éducation et Vie Sportive (DEVS)
11, boulevard Louis Guilloux
02 96 37 76 28

Animations de quartier 8-17 ans

Ar Santé - Les Fontaines, Ker Uhel, Pen Ar Ru
06 81 62 48 56

Associations et évènements sportifs

Direction Éducation et Vie Sportive (DEVS)
11, boulevard Louis Guilloux
02 96 37 76 28

Associations et évènements culturels

Service culturel
Espace Sainte-Anne - 2, rue de Kérampont
02 96 37 99 10

Médiathèque

Espace Sainte-Anne - 2, rue de Kérampont
02 96 37 99 10

Ludothèque

rue de l'Artois
02 96 48 03 86

Accompagnement à la scolarité

- École Woas Wen 06 81 62 55 79
- École de Pen Ar Ru 06 81 63 81 98
- Manoir de Woas Wen 06 81 62 54 24
- Centre Saint-Élivet 02 96 37 97 87

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

6, rue Paul Péral - Parc Sainte-Anne
02 96 46 78 22

Centres sociaux

sorties familiales, vacances en famille...

- L'Horizon - Ker Uhel
29, boulevard d'Armor 02 96 48 75 08
- Saint-Élivet - Ar Santé - Les Fontaines
18, rue Saint-Élivet 02 96 37 97 87

Domicile Action Trégor (DAT)

départ en vacances en collectif
11, boulevard Louis Guilloux
02 96 37 00 79

Besoin de garde ou de temps pour soi ?

Crèches

02 96 48 70 47

Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)

Centre social l'Horizon
29, boulevard d'Armor
06 77 38 49 67

Écoles dès 2 ans sur Kériaden et Savidan

Direction Éducation et Vie Sportive (DEVS)
11, boulevard Louis Guilloux
02 96 37 76 28

Centre de loisirs Joseph Le Gall maternelle
Centre de Beg Léguer élémentaire
Manoir de Woas Wen collège

Direction Éducation et Vie Sportive (DEVS)
11, boulevard Louis Guilloux
02 96 37 76 28

Centres sociaux

activités bien-être...

- L'Horizon - Ker Uhel
29, boulevard d'Armor 02 96 48 75 08
- Saint-Élivet - Ar Santé - Les Fontaines
18, rue Saint-Élivet 02 96 37 97 87

Domicile Action Trégor (DAT)

aide éducative à domicile, garde d'enfants...
11, boulevard Louis Guilloux
02 96 37 00 79

Besoin d'aide, d'accompagnement ?

Rencontrer une assistance sociale

MDD - 13, boulevard Louis Guilloux
02 96 04 01 04

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

11, boulevard Louis Guilloux
PRE : 06 08 63 92 79

Centres sociaux

- L'Horizon - Ker Uhel
29, boulevard d'Armor 02 96 48 75 08
- Saint-Élivet - Ar Santé - Les Fontaines
18, rue Saint-Élivet 02 96 37 97 87
- Médiateur de quartier 07 57 07 53 42

Prev'22 service de prévention spécialisée

06 83 16 01 98

SECTEUR éducation scolarité



1^{ER} INTERLOCUTEUR DU PARENT SELON L'ÂGE DE L'ENFANT

Professeur des écoles

C'est lui qui instruit les enfants et commence à leur donner des méthodes d'acquisition des connaissances.

C'est un généraliste de l'enseignement, il prend en charge plusieurs disciplines à la fois, de la maternelle au CM2, et veille à développer de nombreuses compétences transversales : attention, curiosité, autonomie, coopération, esprit critique...

Il travaille au sein d'une équipe pilotée par un directeur ou un directrice d'école. Le directeur se tient aussi à disposition des parents pour tout problème concernant la scolarité de l'élève.

 Écoles primaires



Professeur principal

Il développe les connaissances et compétences des élèves, leur esprit critique, les accompagne dans la découverte professionnelle, les amène à devenir des citoyens et les prépare à leurs futurs choix d'orientation.

ou

Conseiller Principal d'Éducation (CPE)

Il organise la vie collective quotidienne hors du temps de classe, en liaison avec la vie pédagogique dans l'établissement, collabore avec le personnel enseignant afin d'assurer le suivi des élèves, crée des conditions du dialogue dans l'action éducative...

Il s'appuie sur les surveillants du collège (assistants d'éducation) au sein du service "vie scolaire", en contact direct avec votre enfant en dehors des cours.

 Collèges



L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE PEUT S'APPUYER SUR

Membres du RASED

Intervention à la demande de l'enseignant avec l'accord des parents.

Maître E

Il prend en charge des élèves avec des difficultés dans les apprentissages scolaires (ex : apprentissage de la lecture).

Maître G

Il apporte son aide aux élèves ayant des difficultés à être élèves (ex : problème de comportement, d'attention).

Psychologue de l'Éducation nationale

Il aide à comprendre les difficultés d'un enfant dans sa scolarité et contribue à faire évoluer la situation (observations, entretiens, bilans, suivi). Il peut être sollicité directement par le parent.

 Écoles

Enseignant référent MDPH

L'enseignant référent est une personne ressource pour chacun des élèves en situation de handicap de son secteur géographique, de l'école maternelle au lycée, établissements spécialisés inclus.

Il fait le lien entre la MDPH, l'école et la famille et veille à un parcours scolaire cohérent pour l'élève.

 • Écoles, collèges pour les réunions
• Bureau au collège Coppens

Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap (AESH)

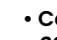
L'AESH accompagne l'élève en situation de handicap dans son parcours scolaire en fonction des besoins qui ont été identifiés par les professionnels.

C'est la MDPH qui définit ses missions et la quotité horaire d'accompagnement.

 Écoles, collèges

Centre Médico-Scolaire (CMS)

C'est ici que sont rassemblés les médecins scolaires et les infirmières scolaires. Les infirmières scolaires sont rattachées aux collèges.

-  • Collège Charles Le Goffic
02 96 37 44 64
• Collège Yves Coppens
02 96 14 14 40
• Collège Saint-Joseph
02 96 46 26 00



Où aller ?



Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED)



02 96 48 74 80

Le RASED vient en aide aux élèves en difficulté et propose l'intervention dans ou hors de la classe d'enseignants spécialisés et d'un.e psychologue de l'Éducation nationale.

Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) 1



- Collège Charles Le Goffic
10, boulevard d'Armor
02 96 37 44 64
- Collège Saint-Joseph
38, rue Jean Savidan
02 96 46 26 00

La SEGPA est une classe qui accueille, au collège, des élèves présentant des difficultés scolaires importantes et persistantes. Ils y bénéficient d'une pédagogie adaptée au sein d'une section de 16 élèves et d'inclusions dans les classes de l'enseignement général. À partir de la 4^e, les élèves bénéficient aussi de temps d'atelier qui les préparent au Certificat de Formation Générale (CFG), au Diplôme National du Brevet Professionnel (DNB-Pro) pour, ensuite, intégrer des formations professionnelles (CAP) en lycée professionnel, agricole ou maritime.

Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) 2



02 96 92 15 45

Ce dispositif accueille des enfants de 3 à 6 ans ayant un diagnostic de spectre autistique avec notification de la MDPH.

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) 3



- École Morand-Savidan
15, rue Joseph Morand - 02 96 37 07 15
- École Servel
rue du Calvaire - Servel - 02 96 47 21 56
- École Woas Wen
avenue de Lorraine - 02 96 48 76 86
- Collège Yves Coppens
rue Yves Coppens - 02 96 14 14 40

Le dispositif ULIS accueille en école primaire, au collège et au lycée, des élèves pour lesquels une scolarisation continue, dans une classe ordinaire, n'est pas possible. Ces élèves sont orientés vers l'ULIS par la MDPH afin de compenser un handicap.

Les enseignants du dispositif proposent des aménagements et adaptations afin de répondre aux besoins spécifiques de ces élèves sur des temps spécifiques. Le reste du temps, les élèves sont dans leur classe de référence.

Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A) 4



- Collège Charles Le Goffic
10, boulevard d'Armor
02 96 37 44 64

L'UPE2A accompagne les élèves non francophones arrivant sur le territoire français, afin de les inclure dans les classes ordinaires et de développer leur maîtrise de la langue française.

Quel dispositif mettre en place ?



POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS DES ÉLÈVES
(HORS MDPH)

Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Il concerne les élèves atteints de maladie chronique (asthme par exemple), d'allergie ou d'intolérance alimentaire.

Chaque élève titulaire d'un PAI peut ainsi bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire pour assurer sa sécurité et pallier les inconvénients liés à son état de santé.

La demande de PAI est initiée par la famille et faite par le directeur d'école, le chef d'établissement, toujours en accord et avec la participation de la famille.

Le PAI est rédigé par le médecin scolaire ou de PMI, puis signé par le directeur d'école ou le chef d'établissement et la famille.



Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE)

Il concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues en fin de cycle.

Il est élaboré et mis en place par l'équipe pédagogique afin de permettre à l'élève de surmonter les difficultés rencontrées et de progresser. Il est parfois accompagné d'une demande d'aide au RASED, il est contractualisé avec l'enfant et ses parents.

Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Il permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations pédagogiques.

Il est élaboré par l'équipe pédagogique, qui associe les parents et les professionnels concernés, après que le constat des troubles soit fait par le médecin de l'éducation nationale ou par le médecin qui suit l'enfant.

Ces différentes aides pourront être proposées lors "d'équipes éducatives" pilotées par le directeur de l'école ou le principal du collège et rassemblant les parents, l'équipe pédagogique et les professionnels accompagnant l'élève (RASED, professionnels, sociaux, médicaux et paramédicaux).



POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS DES ÉLÈVES RELEVANT D'UN HANDICAP NÉCESSITANT UNE COMPENSATION

La famille constitue un dossier de première demande à la MDPH (voir secteur santé)

Lorsque les difficultés de l'élève perdurent malgré les aides proposées (PPRE, PAP, appui du RASED ou aides extérieures telles que le CMPEA, l'orthophoniste...), l'équipe éducative invite la famille à formuler une demande de compensation à la MDPH. Les compensations notifiées par la MDPH sont : une aide humaine (AESH), du matériel pédagogique adapté, un accompagnement SESSAD ou une orientation dans un dispositif adapté.

On considère qu'un élève est en situation de handicap lorsqu'une compensation est nécessaire.

Pour cette demande, la famille peut être aidée par :

- l'équipe pédagogique : directeur d'école, psychologue de l'Éducation nationale, enseignant référent
- un travailleur social si la famille bénéficie d'un accompagnement.

La famille rassemble :

- **DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :** formulaire de demande, certificat médical daté de moins de 6 mois, justificatif d'identité et de domicile...
- **DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES VENANT DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :** GEVA-Sco (Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarité), bulletins scolaires, livret de compétences, productions de l'élève...
- **DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES VENANT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ** bilan d'un psychologue et des professionnels médicaux ou paramédicaux (orthophoniste, ergothérapeute, pédopsychiatre...)

Documents téléchargeables sur :

mdph.cotesdarmor.fr

La famille envoie toutes ces pièces à :

MDPH
3, rue Villiers de l'Isle Adam
22190 Plérin

Seuls les dossiers complets sont instruits.

Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)

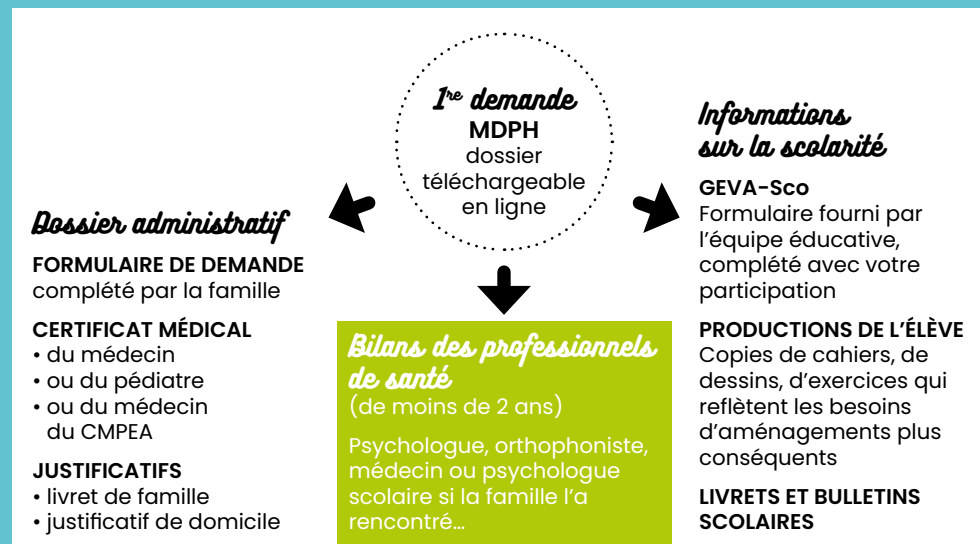
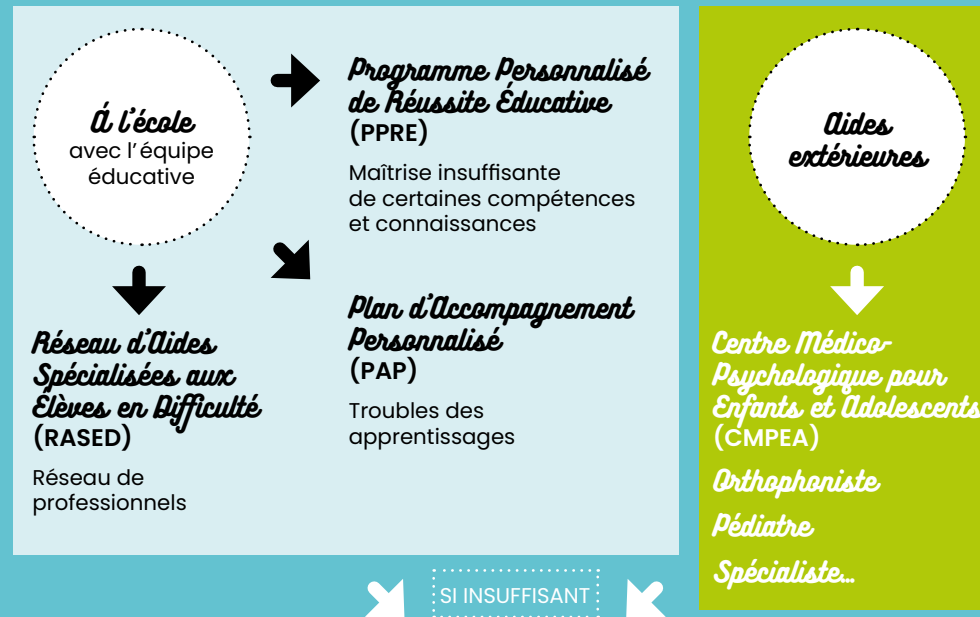
Il concerne tous les enfants en situation de handicap. Le PPS précise les aménagements et adaptations pédagogiques nécessaires et favorise la cohérence des actions des différents professionnels.

Il fait l'objet d'un suivi annuel par l'Équipe de Suivi de Scolarité (ESS) pilotée par l'enseignant référent et rassemblant les parents, l'équipe pédagogique et les professionnels accompagnant l'élève.

Il est mis en œuvre dans un document (le "MOPPS"), signé par les parents, explicitant ce que tous les intervenants scolaires doivent faire pour que la scolarité de l'enfant se déroule au mieux.



Schéma récapitulatif



SECTEUR éducation hors scolarité

Qui voir ?



Assistent maternel

Agréé par le conseil départemental, il accueille à son domicile les familles et crée un lieu de vie où l'enfant, âgé de 0 à 3 ans (et de 3 à 6 ans en périscolaire), puisse être écouté, respecté et encouragé dans ses acquisitions et son développement.

Auxiliaire de puériculture

Il assure les soins quotidiens d'hygiène à l'enfant âgé de 0 à 3 ans, crée un climat de confiance et de sécurité autour de lui et met en place des activités d'éveil pour favoriser son développement psychomoteur, son autonomie et son épanouissement.



- RPAM
- Crèche familiale "Les petits malins"
- Site internet "monenfant.fr"
- Mairie de Lannion



Multi-accueils

Infirmière puéricultrice

Elle est responsable de la structure et supervise le personnel. Elle veille à la sécurité, au confort et à la conformité des locaux. Elle est garante du projet pédagogique développé avec l'équipe. Elle veille à la santé des enfants et est l'interlocuteur privilégié des parents.

Agent titulaire du CAP petite enfance

Il assure l'accueil et le bien-être des enfants âgés de 0 à 3 ans, au sein d'une équipe. Il peut assurer également l'entretien et l'hygiène de leurs différents espaces de vie.



Multi-accueils



Multi-accueils

Éducateur de jeunes enfants

Il est spécialiste de la petite enfance, ses fonctions se situant à trois niveaux : éducation, prévention, coordination. Il accompagne l'enfant dans son développement psychomoteur et affectif, et participe à l'accueil des parents en favorisant un climat de confiance et de dialogue. Il peut être responsable de la structure.



Multi-accueils



LAEP "À petits pas"



Animateur socio-culturel

Animateur tous publics, il intervient dans différents domaines : la culture, la prévention, l'éducation, les vacances et loisirs. Il adapte sa pédagogie aux différents publics en s'appuyant sur leurs attentes et leurs besoins.

- ALSH
- Écoles (temps périscolaires)
- Accompagnement à la scolarité
- Manoir de Woas Wen
- Centre social Saint-Élivet
- Animations de quartier

Éducateur spécialisé et moniteur éducateur

Ils sont chargés d'organiser, au sein des centres de loisirs associés à l'école et des centres de loisirs de la ville de Lannion, l'accueil et l'accompagnement des enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques.

- ALSH
- Écoles (temps périscolaire)

Éducateur de rue

À partir d'une présence dans les rues du territoire concerné, il enclenche un accompagnement individuel ou collectif des enfants et jeunes rencontrés âgés de 6 à 25 ans, de façon anonyme et dans un cadre de libre adhésion, afin de les aider à grandir.

Association Beauvallon

Agent de développement social

Il développe la participation des habitants et construit des actions en direction des familles et des adultes : faire émerger et accompagner les projets des habitants ; assurer un soutien à la fonction parentale (information, orientation, mise en relation, écoute et conseil, accès aux loisirs et vacances).

Centres sociaux

Où aller ?



Structures multi-accueil ①

Secretariat du service Petite enfance crèche de Ker-Uhel - 02 96 48 70 47 (renseignement et pré-inscriptions pour les multi-accueils et la crèche familiale)

Ker Uhel
Ti Loutig (sur Ker Uhel), halte-garderie
Les Fontaines
Ti Babigou

Les multi-accueils proposent un mode de garde collectif souple d'enfants âgés de 2 mois à 3 ans, en halte-garderie (accueil régulier et occasionnel) et/ou en crèche collective (accueil régulier et occasionnel).

Tarifs calculés sur les revenus en fonction du nombre d'enfants

Les petits malins (crèche familiale)

02 96 48 70 47

C'est une structure municipale qui accueille les enfants de 2 mois à 3 ans au domicile d'assistants maternels recrutés par la ville.

Tarifs calculés sur les revenus en fonction du nombre d'enfants

Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) ②

Lannion Trégor Communauté
06 77 38 49 67

Le RPAM aide les familles dans la recherche et l'obtention d'un mode d'accueil et offre aux assistants maternels un lieu de rencontre et d'échange.

À petits pas (LAEP) ③

6, rue Paul Péral
Parc Sainte-Anne
02 96 46 78 22

C'est un lieu d'accueil libre, gratuit et anonyme, ouvert aux enfants de la naissance à 3 ans accompagnés d'un adulte proche (parents, grands-parents), et ouvert aux futurs parents.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) ④

- École Woas Wen
avenue de Lorraine
06 45 62 46 76
- École de Pen Ar Ru
Rue Gabriel Noguès
06 81 63 81 98
- Manoir de Woas Wen
06 81 62 54 24
- Centre social Saint-Élivet
Ar Santé - Les Fontaines - 18, rue St-Élivet
02 96 37 97 87

Piloté par la DEVS (quartiers Woas Wen et Pen Ar Ru et collège Le Goffic) et par le centre social Saint-Élivet (quartier d'Ar Santé-Les Fontaines et collège Coppens), il propose quatre axes de travail :

- l'accompagnement au travail personnel et aux devoirs (méthodologie, autonomie, organisation du temps de travail...)
- l'apprentissage de la citoyenneté (entraide, implication dans des projets...)
- l'éveil à la culture (ateliers créatifs, artistiques, sorties...)
- le soutien des parents dans leur rôle de parent d'élève (médiation, accompagnement...).



Centres sociaux 5

- L'Horizon
Ker Uhel - 29, boulevard d'Armor
02 96 48 75 08
- Saint-Élivet
Ar Santé - Les Fontaines - 18, rue St-Élivet
02 96 37 97 87

Les centres sociaux proposent des ateliers, des sorties, des animations à partir d'initiatives portées par des habitants, appuyés par des professionnels.



La Base Sports Nature

- rue Saint-Christophe
02 96 37 43 90

Activités en libre accès au Moulin du Duc (mini-accrobranche, piste de BMX, bloc d'escalade)

€ Accès gratuit

Activités de découvertes pour enfants ou en famille : kayak, rafting, course d'orientation, VTT, escalade, tir à l'arc.

€ Tarifs selon activité

Les associations sportives

Activités sportives diverses

€ Tarifs selon activité

Bons Caf généralement acceptés

Piscine Ti Bour 7

- 49, rue de Park Nevez
02 96 05 60 60

Pratique de la natation et bassin ludique avec toboggan.

€ Payant



Direction Éducation et Vie Sportive (DEVS) 6

- 11, boulevard Louis Guilloux
02 96 37 76 28

POUR TOUS QUESTIONNEMENTS ADMINISTRATIFS CONCERNANT LES ÉCOLES ET LES CENTRES DE LOISIRS :

inscription scolaire, inscription et réservation cantine scolaire et centres de loisirs...

Les centres de loisirs

- pour les enfants de 3-6 ans (centre Joseph Le Gall) et 6-11 ans (centre de Beg Léguer), les mercredis et vacances scolaires.

€ Tarifs au quotient familial
Réservation obligatoire

- pour les adolescents de 11 à 15 ans (manoir de Woas Wen), du mardi au samedi et vacances scolaires.

€ Adhésion 6€ + coût selon activité

Les animations de quartier

Accueil libre de proximité sur le quartier permettant de créer du lien avec les enfants et jeunes de 8 à 18 ans et leur famille, pour construire avec eux un programme d'activités et de projets sur l'année.

€ Adhésion 3€ + coût selon activité.

Médiathèque 8

- Espace Sainte-Anne
2, rue de Kérampont
02 96 37 99 10

Livres, bandes dessinées, CD, DVD, instruments de musique, magazines...

€ Gratuit sur place

Abonnement à l'année pour les emprunts



Chapelle des Ursulines 12

- 5, place des Patriotes
07 87 32 41 96

Galerie d'exposition municipale : peintures, sculptures...

€ Entrée gratuite

Ludothèque 9

- rue de l'Artois
02 96 48 03 86

Emprunts de jouets et jeux. Possibilité de jouer sur place.

€ Gratuit sur place

Abonnement à l'année pour les emprunts

L'Imagerie 10

- 19, rue Jean Savidan
02 96 46 57 25

Galerie d'exposition photographique

€ Entrée gratuite

Atelier des Ursulines

- place des Patriotes
07 87 32 41 96

Galerie d'exposition réservée aux artistes/ collectif d'artistes amateurs : peintures, sculptures, photos...

€ Entrée gratuite

Carré magique 11

- parvis des Droits de l'Homme
02 96 37 19 20

Salle de spectacles (cirque, concert, théâtre, danse...).

€ Tarifs selon spectacle

Service culturel 13

- Espace Sainte-Anne
2, rue de Kérampont
02 96 37 99 10

Événements culturels tout au long de l'année.

€ Gratuit

GUIDE Des parents

ONT
CONTRIBUÉ
à ce guide


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**
*Une
Jeune
France*

**Côtes d'Armor
le Département**


**CCAS
VILLE DE LANNOU
ET D'OMOU**

**PRÉ
PROJET DE
REUSSITE
ÉDUCATIVE**


**CENTRE
SOCIAL**
LANNON
L'HORIZON - AN DREMMWEL


**Centre Sacré-Espirit
Anneke Nagel**


Centre Française Galles

**Domicile
Action
Trégor**

**beauvallon
crév 22**